

Lundi 8/07/2013

A noter

Baromètre Bourguignon des Affaires Côte-d'Or

*Parution
disponible
à la CCI21*

Conjoncture. La CCI Côte-d'Or publie le 13^e Baromètre Bourguignon des Affaires, édition Côte-d'Or. Cette enquête, conduite par l'ensemble des CCI de la région, a pour objectif de recueillir deux fois par an l'opinion de 1.500 chefs d'entreprises bourguignons sur la conjoncture économique, pour les 6 mois écoulés et les 6 mois à venir.

En Côte-d'Or, 451 chefs d'entreprises ont été interrogés, dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des services et du BTP. A chaque question, ils ont le choix entre « amélioration », « stabilité », ou « dégradation. A noter la question flash portant sur les simplifications administratives.

Le baromètre est en téléchargement gratuit sur le site de la CCI 21 : http://www.cci21.fr/assets/files/pdf_information/barometre_bourg_affaires_21_juin13.pdf

- 13^e Baromètre Bourguignon des Affaires, édition Côte-d'Or
Juin 2013 (novembre 2012 / juin 2013)
- Contact : Lucille Pain / 03.80.65.91.61 / lucille.pain@cci21.fr

Prochainement

Ecole des Managers de Bourgogne : la promotion 2013/2014 prépare sa rentrée

*Lundi 21
octobre
à Dijon*

Chefs d'entreprises. La promotion 2013/2014 de l'Ecole des Managers de Bourgogne fera sa rentrée le 21 octobre prochain à la CCI Côte-d'Or.

Ce parcours de formation spécifique pour repreneur interne est accompagné par la CCI21. Il permet en particulier de préparer efficacement la transmission d'entreprises par des repreneurs salariés ou en lien familial avec le vendeur. Il vise à favoriser la pérennité de l'activité.

Formation co-organisée avec la CCI89, la CCI71 et la CCI58.

- Rentrée de l'Ecole des Managers promotion 2013/2014
- Lundi 21 octobre, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Philippe Bugeau / 03.80.65.92.74 / philippe.bugeau@cci21.fr

Rappel

Promouvoir les circuits alimentaires locaux

*Jusqu'au
27 septembre
2013
en Côte-d'Or*

Appel à projets. La CCI Côte-d'Or accompagne le Conseil général dans le cadre de l'appel à projets « Circuits alimentaires locaux », ouvert jusqu'au 27 septembre 2013. Il s'agit d'impulser une réflexion sur la manière de valoriser dans le département les produits agricoles locaux, via les circuits de proximité (restauration collective ou commerciale). Objectif : accompagner financièrement les projets émergents ou en cours de réalisation, de préférence collectifs, et notamment ceux qui concerneront l'optimisation de la logistique et du transport, de façon à structurer les étapes comprises entre la production de denrées locales et leur consommation.

- Appel à projet « Circuits alimentaires locaux »
- Jusqu'au 27 septembre 2013, en Côte-d'Or
- Contact : Marie-George Pernaton / 03.80.65.91.84 / marie-george.pernaton@cci21.fr

Retour sur

Très Haut Débit : une première en Côte-d'Or

*Lundi 1^{er} juillet
à Beaune*

Développement économique. La CCI Côte-d'Or a signé la charte d'engagements sur le Très Haut Débit avec la Communauté d'agglomération de Beaune-Chagny-Nolay (Beaune Côte et Sud). C'est la 1^e collectivité de Côte-d'Or à s'engager aux côtés de la CCI21.

Objectif de cette charte d'engagement proposée aux collectivités territoriales de Côte-d'Or : prendre en compte les besoins des entreprises en matière de très haut débit et renforcer l'attractivité des zones d'activités économiques par l'arrivée de la fibre optique. Les signataires s'engagent à tout mettre en œuvre pour participer à un comité de suivi afin de permettre l'accès au très haut débit pour toutes les entreprises du territoire beaunois, à un prix compétitif et dans des délais raisonnables.

La signature de la charte a eu lieu en présence d'Alain Suguenot, président de la Communauté d'agglomération de Beaune-Chagny-Nolay, Bernard Guyot, vice-président territoire beaunois de la CCI21, François Parry, élu CCI21, en charge du développement du très haut débit et d'une délégation de chefs d'entreprises du commerce, de l'industrie et des services du territoire beaunois.

- Signature de la charte d'engagements sur le Très Haut Débit
- Lundi 1^{er} juillet, à 14h30, à l'antenne de la CCI Côte-d'Or, 2 rue du Tribunal à Beaune
- Contact : Philippe Rouiller / 03.80.65.92.53 / philippe.rouiller@cci21.fr

Les RV périodiques de la CCI21

Création d'entreprises
L'École du Créateur
Lundi 15 juillet à Dijon
et par visioconférence
à Beaune

Atelier « Préparez vos comptes prévisionnels »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 avenue du Tribunal à Beaune.
Comprendre les documents financiers à préparer : compte de résultat, plan de financement, plan de trésorerie ; évaluer ses charges, calculer le BFR, déterminer son seuil de rentabilité.

Contact : Jérémy Paravy / 03.80.65.92.64 / jeremy.paravy@cci21.fr

Création d'entreprises
L'École du Créateur
lundi 15 juillet à Dijon
et par visioconférence
à Beaune

Atelier « Découvrez le panorama des aides »

De 10h30 à 12h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 avenue du Tribunal à Beaune.
Quelles sont les aides auxquelles le porteur de projet peut prétendre, auprès de quel organisme déposer son dossier ? Quand ?

Contact : Jérémy Paravy / 03.80.65.92.64 / jeremy.paravy@cci21.fr

Création d'entreprises
L'École du Créateur
jeudi 18 juillet à Dijon
et par visioconférence
à Beaune

Atelier « Formalités mode d'emploi »

De 9h00 à 10h30 à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 avenue du Tribunal à Beaune.
Réglementation de l'activité, choix du nom de l'entreprise, domiciliation, statuts, comment se déclarer, parcours du dossier administratif, numéros d'identification, mentions obligatoires sur les factures et documents commerciaux.

Contact : Michèle Alibert / 03.80.65.91.43 / michele.alibert@cci21.fr

Espace Apprentissage
mercredi 10 juillet
mercredi 24 juillet
mercredi 7 août
mercredi 21 août

Atelier « coaching image et confiance en soi » à destination des jeunes en recherche d'une entreprise d'accueil pour leur apprentissage

De 14h30 à 17h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.
L'atelier est conçu pour accueillir un groupe de 4 à 6 jeunes afin de les préparer à un premier contact avec l'employeur. Pendant 3 heures, les jeunes apprennent, sous la conduite d'un coach consultant en image professionnelle, à mieux se mettre en valeur, à conforter leur confiance en eux, à s'adapter aux codes en entreprise (vêtements, attitude, langage) et à exprimer leur motivation.

Contact : Apolline Gatti / 03.80.65.92.35 / apolline.gatti@cci21.fr

Contact presse

- Marie-Laure Chardon marie-laure.chardon@cci21.fr 03.80.65.91.54.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cci21.fr